

N°530 - Vendredi 21 août 2020

www.lerelecqkerhuon.bzh

Dimanche 6 septembre

La S.T.R.I.N.G Cie Mycélium

Une balade naturaliste pas
comme les autres.



Tout public. Durée : 1h15. Gratuit.

Places limitées - sur réservation :
culture@mairie-relecq-kerhuon.fr

Le lieu de rendez-vous vous sera révélé lors de votre inscription.

Dimanche 6 septembre
de 10h à 19h



Le programme de la saison culturelle
pour cet automne arrive !

Il sera déposé en boîtes aux lettres
partir du 26 août.

Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.
 Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.
 Pharmacie de garde : Samedi après-midi et lundi matin.
 POTIN, 8 rue Victor Hugo - 02.98.28.14.01
 nuit et jours fériés : composer le 3237
 Dépannage ERDF - Electricité : 09.726.750.29
 Dépannage GRDF - Gaz : 0.800.47.33.33
 Éclairage public : service technique - 02.98.28.61.46
 le week-end, élu de service.
 EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78
 MARCHÉ HEBDOMADAIRE place de la Résistance :
 Traditionnel et Bio : le vendredi de 16h à 20h.
 Traditionnel : le samedi matin.
 Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) :
 06.70.64.13.48



VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL - POPULATION

DECES : Daniel DUBOUILLE, 77 ans.
 Yves GOUCHANT, 62 ans.
 Marie MARCHEGAY, veuve, CROIZÉ, 83 ans.



RECENSEMENT

CITOYEN : Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent obligatoirement se faire recenser en mairie à partir de leurs 16 ans révolus, dans le trimestre de

leur anniversaire. Cette inscription permet d'être convoqué.e à la journée défense et citoyenneté ainsi que l'inscription d'office sur la liste électorale. Seule la preuve de la participation à la journée défense et citoyenneté est désormais exigée pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, quel que soit l'âge entre 16 et 25 ans. Une attestation à conserver leur sera délivrée. Aucun duplicata ne sera délivré. Se présenter en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



DIVAGATION DES CHIENS

: Les chiens laissés en divagation sur la commune peuvent à tout moment faire l'objet d'un captage. Le propriétaire devra présenter une pièce d'identité, la carte d'identification de l'animal et le permis de détention pour les chiens de 1ère et 2ème catégories. Il recevra du Trésor public un avis des sommes à payer comprenant le forfait d'intervention de 55,94 € (majoré sur astreinte), les frais de garde en fourrière et les frais vétérinaires éventuels. Service Animal et Ville - 16 rue Alexandre Ribot à Brest - 02.98.00.88.80 du lundi au vendredi : 8h30 - 12h ; 13h30 - 17h.

ENFANCE - JEUNESSE

**MAISON DE L'ENFANCE
 ET DE LA JEUNESSE - 02.98.28.38.38.**

INSCRIPTION AU SERVICE EDUCATION

- ENFANCE - JEUNESSE : Les dossiers d'inscriptions aux services de restauration scolaire, d'accueil périscolaire, d'ALSH, de TAP, sont à retirer à la MEJ ou sur : www.le-relecq-kerhuon.fr/mej

A retourner avant la rentrée scolaire.
 Pièces à fournir : Quotient familial fourni par la CAF à jour, 1 photo d'identité, certificat de vaccinations à jour et attestation de responsabilité civile.

ATELIERS SPECIFIQUES : L'inscription aux ateliers bois pour les 7/11 ans et piscine pour les 6/8 ans, aura lieu à partir du lundi 7 septembre à la MEJ.

EVEIL SPORTIF - SERVICE SPORTS,

EN MAIRIE : Il reste des places dans le groupe «Serpent» : samedi de 9h45 à 10h45 (moyenne section). Les séances consistent à aider les enfants dans leur développement corporel, à prendre confiance en eux sous forme de jeux avec ballons, balles, parcours, coordination, motricité, jeux collectifs.... renseignements et inscriptions : sports@mairie-relecq-kerhuon.fr

VIE SCOLAIRE

PERMANENCES POUR LES INSCRIPTIONS DANS LES ECOLES :

Ecoles Achille Grandeau et Jean Moulin : le jeudi 27 et le vendredi 28 août de 10h30 à 12h30.

Liste des fournitures sur le site de : <http://www.ecolespubliques-bourglelecqkerhuon.ac-rennes.fr/>

Ecole Jules Ferry : Vendredi 28 août de 16h à 18h et lundi 31 août de 17h à 18h30. Se munir du certificat d'inscription délivré par la mairie, du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée, du carnet de santé et du dossier scolaire.

MEDIATHEQUE François Mitterrand

DU 7 JUILLET AU 29 AOÛT
HORAIRE D'OUVERTURE
 DU MARDI AU VENDREDI : 14h - 18h
 LE SAMEDI : 10h - 12h30

LORS DE VOTRE VISITE
 Gel obligatoire
 Masque obligatoire
 Respect des distances et du sens de circulation

12 DOCUMENTS POUR 8 SEMAINES
 ABONNEMENTS :
 PRÉVOIR UN RÉGLEMENT EN CHÈQUE

Les services suivants ne sont pas disponibles :
 - le café culturel
 - l'accès aux consoles de jeu vidéo
 - la presse quotidienne

Le travail sur place et l'accès aux ordinateurs sont limités.

Renseignements : 02.29.00.52.75.
mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr
<http://mediatheque.mairie-relecq-kerhuon.fr>
 Médiathèque François Mitterrand - Le Relecq-Kerhuon
 MédiathèqueLRK.

ENVIRONNEMENT

BRICOLAGE - JARDINAGE - ATTENTION

À NE PAS GÊNER LE VOISINAGE - extrait de l'arrêté N° 2012-0244 du 1er mars 2012, portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Finistère : «Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage. A cet effet, ce type travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
 > les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,
 > le samedi de 9h à 19h,
 > le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.»

LE CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX

BRANCHEMENTS EAUX USÉES ET ADDUCTION D'EAU POTABLE : Du 31 août au 4 septembre, la circulation sera interdite du 46 au 56 bd Clemenceau.

Déviations voitures par le bd Clemenceau, les rues Branly, Gay Lussac, Robert Schuman, le boulevard Charles de Gaulle et la route de Kerscao.

Déviations BUS par le boulevard Léopold Maissin, les rues Abbé Pierre, Gay Lussac, Robert Schuman et la route de Kerscao.

BRANCHEMENT ENEDIS : Du 31 août au 7 septembre un rétrécissement de chaussée sera mis en place au droit du 16 rue des Courbes.

BRANCHEMENT ADDUCTION D'EAU POTABLE : Les 3 et 4 septembre, la circulation sera interdite au droit du 21 rue du Général Leclerc.

Déviations par les rues de la Victoire, de la Somme et Vincent Jézéquel.

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAUX USÉES : A compter du lundi 24 août (durée estimée : 6 jours) la circulation sera alternée par des feux de chantier entre le 41 et le 45 rue Danton.

BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE : Du 25 août au 28 août, la circulation (sauf riverains), sera interdite au droit du 11, rue du Commandant L'Herminier.

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAUX USÉES ET EAU POTABLE : Le 1er septembre la circulation sera alternée par des feux de chantier dans l'emprise des travaux 2 bis rue Jules Ferry.

TAMPONNAGE INCENDIE : Entre le 24 et le 28 août 2020 (durée estimée : 1 jour) la circulation sera alternée par des feux tricolores de chantier dans l'emprise des travaux, 37 rue du Commandant Charcot.

TRAVAUX DE VOIRIE : A compter du lundi 31 août (durée estimée : 5 jours), la circulation et le stationnement de tous les véhicules seront interdits de 8h à 18h rue de Québec.

Les véhicules se trouvant en stationnement irrégulier seront déplacés par une entreprise spécialisée dans le dépannage automobile, au frais de leurs propriétaires et au tarif départemental.

URBANISME

DECLARATIONS PREALABLES : Robin CADET, 70 rue de Kériguel, ouvertures et changement de toiture / Stéphane ISIDORO, 3 rue des Mouettes, extension / Dominique MORVAN, 20 rue Jeanne d'Arc, abri de jardin / Romain DARE, 6 rue Henri Dunant, ravalement / Florent HOURY, 14 rue de Bodmin, pose d'une fenêtre de toit supplémentaire / Philippe JOLLITON, rue Descartes et rue Pierre Fermat, ravalement / Kevin LABORY, 8 rue Camille Desmoulins, retrait du portail, pose d'enrobé devant le sas d'entrée / Pierre-Yves KERBOUL, 34 rue Jean Jaurès, carport sans stationnement et sans dallage / Jacques POULIQUEN, 8 venelle de Kervalous, division en vue de construire.

PERMIS DE CONSTRUIRE : SCI RALLEC 9 rue du G^{al} Leclerc, 2 maisons individuelles.

PHOTO DE LA SEMAINE



Photo d'un nid de frelons asiatiques prise par les équipes municipales lors d'une intervention cette semaine.

Restez vigilants et signalez les nids rapidement !

PERMANENCES

Crise sanitaire : Il est préférable de vérifier les conditions d'accueil par téléphone.

CLCV : Permanences juridiques au Centre Jacolot sur rendez-vous - 02.98.01.08.51.

RELAIS PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES (RPAM) - Centre Jean Jacolot - 02.98.28.29.41 : Mme Prémel-Cabic : - permanence téléphonique : mardi 8h30-12h, mercredi 13h30-16h30, vendredi 8h30-12h30 - accueil sur rendez-vous : lundi après-midi, mercredi matin, jeudi matin et mardi après-midi.

ARCHIPEL AIDE A DOMICILE 11 bis rue Le Reun : 02.98.28.33.88 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après midi sur RV.

CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE (CDAS) - 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99 : Assistantes sociales, Conseillers d'accès aux droits, Protection Maternelle Infantile (PMI), Massages bébés. Mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30-17h, mercredi : 9h-12h. En cas d'urgence : CDAS St Marc : 02.29.61.29.29.

ESPACE JEUNES Kergaret - 02.98.28.01.92 : Point Information Jeunesse : Mardi : 16h45-18h30, Mercredi : 10h-12h et 15h-18h30, Jeudi : 16h30-18h30 et sur rendez vous de 14h à 16h30, Vendredi : 16h45-18h30, Samedi : 14h-18h.

SERVICE EMPLOI - Mairie - 02.98.28.61.44 : ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/ 17h30 - Mme Delanoë sur rendez-vous.

IME DE L'ELORN - rue Commandant Charcot - 02.98.28.21.11 : secrétariat de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Sauf le mercredi.

NOUS CONTACTER

PRIVILEGIEZ LE TÉLÉPHONE, NE VOUS DÉPLACEZ QU'EN CAS DE NÉCESSITÉ.

Services technique, urbanisme, communication, pôle Solidarités : uniquement sur rendez-vous.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence État Civil : le samedi de 9h à 12h.

Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Général	02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
État Civil	02.98.28.28.78
Élections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Éducation, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.38.38
Service Emploi	02.98.28.61.44
Communication	02.98.28.61.30
Gestion des Salles	02.98.28.14.18
Culture	02.98.28.61.31
Sport	02.98.28.47.47
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02.98.28.38.29

VIE ASSOCIATIVE

CENTRE SOCIO-CULTUREL JEAN JACOLOT

64 rue Vincent Jézéquel - 02.98.28.05.49.

ESCAPADES DU MOIS D'AOUT :

DIMANCHE 23 : Parc de Menez Meur, à Hanvec, accessible aux personnes à mobilité réduite. RDV sur le parking de l'Astrolabe à 9h45 pour un départ à 10h. Retour prévu pour 17h.

MERCREDI 26 : Pont-Aven, la cité des peintres...et des galettes ! Prévoir des chaussures adaptées à la marche. RDV sur le parking de l'Astrolabe à 9h45 pour un départ à 10h00. Retour prévu pour 18h.

Prévoir des masques pour toute la journée car port obligatoire sur place.

Inscriptions : 07.67.03.26.76 ou : famille.jacolot@gmail.com

PAPOTE EN MUSIQUE

Vendredi 28 août de 15h30 à 18h.
Un moment de convivialité au son de musique pop/rock, organisé avec le concours des bénévoles du centre. Boissons offertes. En extérieur si la météo le permet.

Animation à la guitare et au chant par Pierre Breton.

Masque obligatoire. Gel hydroalcoolique à disposition. Gratuit sans inscription.

SPORT

COURIR A KERHUON : Inscriptions pour la saison 2020/2021 le samedi 5 septembre entre 10h et 13h sur le parking du gymnase de Kermadec.

Plus de renseignements au 06.18.62.35.11 ou par mail : courirakerhuon@gmail.com

KOALA : L'association propose de l'athlétisme, de la course à pied, du cross, de la marche et de la marche nordique. Signature des licences 2020-2021 :

- Le lundi 24 août de 17h à 19h.

- Le mercredi 26 août de 17h à 19h.

Piste d'athlétisme - 7, rue Jean-Zay.

Contacts : Pascal Guilmot : 02.98.28.40.23 ou Claude Poulain : 02.98.44.91.48.

CYCLISME AVEC LE GCK

Dimanche 23 : Groupe 1 : n°127, 96km / Groupe 2 : n°78, 78km / Groupe 3 : n°41, 68km. Départ 8h30.

LRK RUGBY : Samedi 22 août : 10h00, reprise Ecole de Rugby. Amène un copain ou une copine ! Renseignements : 06.83.12.97.47.

Pour les jeunes et les adultes masculins et féminins : jeu à 5 à toucher, Rugby loisir.

Renseignements : 06.09.48.20.20. www.lerelecqkerhuonrugby.com

CENTRE NAUTIQUE ET POINT LOCATION

Jusqu'au 30 août, le CNRK propose des activités tout public (à partir de 5 ans) du lundi au dimanche, en journée complète ou en demi-journée.

Location de kayak et de sup, sortie (avec skipper) sur First 22, à la découverte de la rade et le l'Elorn maritime.

Renseignements, réservations, inscriptions, tous les jours de 13h30 à 17h30/18h à la maison de la mer, au port du Passage. 06.51.53.77.28.

cn.relecqkerhuon@gmail.com



FÊTE DE LA MER ET DU NAUTISME SAMEDI 29 AOUT DE 14H30 A 18H30, AU PORT DU PASSAGE

Baptêmes de mer sur Optimist, catamaran, Caravelle, kayak, paddle.

Promenades sur Mari-Lizig.

Démonstrations de Voile Radio Commandée.

Tout public. Gratuit.

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE AUX ASSOCIATIONS

Madame Mévellec-Sithamma tiendra des permanences, à partir de la semaine prochaine, le mardi de 16h à 18h et le mercredi de 10h à 12h.

Si vous souhaitez la rencontrer, merci de bien vouloir prendre rendez-vous par mail : monique.mevelllec-sithamma@mairie-relecq-kerhuon.fr ou par téléphone au 02.98.28.30.00.



INSCRIPTIONS SUR :
odyssea.info/brest

INITIATIVE

Marc'h Houarn
Challenge 2020

Tou-te-s en selle !

Du 7 septembre
au 2 octobre



à
vél
au
boul
ot

4 semaines de défi

Classements individuel et par équipe
Lots à gagner

INSCRIPTIONS : Rendez-vous sur le site :
brest.challenge-velo.bzh

Rejoignez une équipe existante ou créez-en une nouvelle.

Une fois inscrits, déclarez le nombre de KM effectués à vélo dans la journée.

DÉFIS : Remplissez des défis qui dépendent de votre expérience du vélo :

- novices : venir au moins 2 jours à vélo.

- pratique occasionnelle : venir au moins 4 jours à vélo.

- pratique régulière : venir au moins 6 jours à vélo.

Chaque défi court sur une période de 10 jours environ, les gagnants sont ensuite tirés au sort. Un challenge par équipe récompense également l'entreprise la plus méritante.